

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020**

Délibération
n° 2020.09.171

**Désignation des
représentants de
GrandAngouleme à
l'association du
Festival international
de la bande dessinée
et de l'image**

LE DIX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 septembre 2020**

Secrétaire de séance : Brigitte BAPTISTE

Membres présents :

Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Isabelle DESMORTIER

Ont donné pouvoir :

Jean-Claude COURARI à Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL à François NEBOUT, Martine PINVILLE à Fabrice VERGNIER

Suppléant(s) :

Francis LAURENT par Isabelle DESMORTIER

Excusé(s) :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.09.171**

Rapporteur : **Monsieur BONNEFONT**

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME A L'ASSOCIATION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINEE ET DE L'IMAGE

L'association « Festival international de la bande dessinée d'Angoulême » (FIBD) a pour objet, directement ou indirectement :

- La promotion nationale et internationale, notamment à travers des expositions, spectacles, colloques, stages, concours et toutes autres manifestations artistiques, de la bande dessinée dans sa plus grande diversité d'expression,
- L'organisation annuelle à Angoulême, et de préférence en janvier, d'un festival international de la bande dessinée,
- L'information des jeunes qui se destinent à la pratique professionnelle de la bande dessinée et aux métiers de l'image,
- La valorisation de la bande dessinée notamment comme support éducatif pour le jeune public et la promotion de la bande dessinée dans les temps de travail et de loisir des jeunes scolarisés ou non.

Conformément à ses statuts, l'association se compose de membres adhérents, de membres associés et de membres d'honneur.

Le collège des membres associés est constitué des institutions publiques qui apportent un concours financier majeur à l'organisation du festival international de la bande dessinée, à savoir :

- Un représentant de la ville d'Angoulême,
- Un représentant du conseil départemental,
- Un représentant de la communauté d'agglomération de GrandAngouleme,
- Un représentant de la chambre du commerce et d'industrie d'Angoulême,
- L'Etat, puissance publique, représenté par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Il convient donc de désigner un représentant de GrandAngouleme à l'association FIBD.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levé,

Je vous propose :

DE DESIGNER Monsieur Gérard DESAPHY en tant que représentant titulaire de GrandAngoulême à l'association « Festival international de la bande dessinée d'Angoulême » (FIBD) et Madame Joëlle AVERLAN en tant que suppléante.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

21 septembre 2020

Affiché le :

21 septembre 2020